



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2026

RAPPORT N° 29.04.26-06

DESIGNATION DE L'ADMINISTRATEUR QUI SIEGERA A L'UDCCAS ET DE SON SUPPLEANT

L'UDCCAS est une instance départementale qui fédère les CCAS des communes du département. Elle joue un rôle crucial dans la coordination, le partage d'expériences, la mutualisation des ressources et la représentation des acteurs locaux de l'action sociale.

L'UDCCAS de la Seine-Saint-Denis fonctionne autour d'un président, un conseil d'administration composé de représentants des CCAS/CIAS, et une équipe technique qui coordonne ses activités.

Rôles et missions principales de l'UDCCAS 93 :

- Représentation : Elle agit comme instance de représentation des acteurs locaux auprès des pouvoirs publics et des autres partenaires départementaux.
- Animation et coordination : Elle organise des rencontres, des formations, des échanges d'expériences entre les différents CCAS/CIAS pour renforcer la cohérence et la qualité de l'action sociale locale.
- Soutien technique et juridique : Elle accompagne ses membres dans la mise en œuvre de leurs missions (gestion administrative, juridique, financière, etc.).
- Promotion de la solidarité locale : Elle favorise la mise en réseau des acteurs pour répondre aux besoins de la population, notamment les publics vulnérables, les personnes âgées ou en situation de précarité.
- Contribution à la politique départementale : Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales à l'échelle du département.

La participation active de nos représentants au sein du Conseil d'Administration de l'UDCCAS 93 permet d'assurer que les spécificités de notre territoire soient prises en compte dans la réflexion départementale.

Il est donc demandé au conseil d'administration

DE DESIGNER l'administrateur qui siègera à l'UDCCAS et son/sa suppléant.e.

POUR AVIS CONFORME
LE PRESIDENT DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE